

Rochefort, le 29 mai 2026

Direction de l'Eau, de la Mer et du Littoral
Service des Ports Départementaux
Bureau du port de Marans
Tél. : 05 46 01 02 99
E-mail : capitainerie.portsdepartementaux@charente-maritime.fr

PORT DEPARTEMENTAL DE MARANS

CAPITAINEURIE DES PORTS DEPARTEMENTAUX

AVIS URGENT AUX NAVIGATEURS N°043/2026/D17

Les navigateurs du port de Marans et des autres ports sont informés que le pont du Brault est fermé à la navigation à partir du :

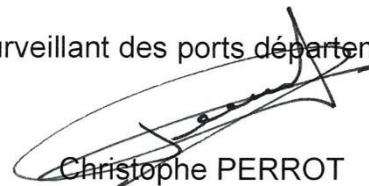
VENDREDI 29 MAI 2026

pour une durée indéterminée en raison d'une avarie technique.

- Pour les bateaux à faible tirant d'air ne nécessitant pas de manœuvre du pont routier : la navigation vers le port de Marans sera assurée de manière permanente, aux conditions habituelles.

Nous vous rappelons la nécessité de contacter l'IIBSN au minimum 24 heures avant toute demande de passage d'écluse (réservation au 06.64.49.29.60).

Le surveillant des ports départementaux



Christophe PERROT

DESTINATAIRES :

- Préfecture maritime de Brest / informations nautiques (pour diffusion AVURNAV)
- Capitainerie des ports départementaux
- Port de Marans
- Port de Charron
- IIBSN (Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise)